



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel: president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

Procès-verbal de la réunion du conseil général du 24 octobre 2024 au Centre scolaire Léo-Rémillard

- 1) Ouverture de la réunion
 - a) Début de la réunion à 17 h 34.
- 2) Mot de bienvenue et reconnaissance des traités et des terres ancestrales
- 3) Adoption de l'ordre du jour
 - a) que l'ordre du jour du 24 octobre 2024 soit adopté. ADOPTÉE
- 4) Adoption du procès-verbal du 29 mai 2024
 - a) que le procès-verbal du 29 mai 2024 soit adopté. ADOPTÉE
- 5) Rapport de la présidence
 - a) Voir le rapport de la présidence en annexe. ADOPTÉE
 - b) que le rapport de la présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 6) Rapport de la vice-présidence
 - a) Voir le rapport de la vice-présidence en annexe.
 - b) que le rapport de la vice-présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 7) Rapport financier (voir documents de la trousse)
 - a) Présentation des rapports financiers de juin, juillet et août 2024.
 - b) que les rapports financiers de juin, juillet et août 2024 soient adoptés tels que présentés. ADOPTÉE
- 8) Rapports des membres de l'exécutif
 - a) Équité et justice sociale
 - i) Voir le rapport du comité d'équité et justice sociale en annexe.
 - ii) que le rapport du comité d'équité et justice sociale soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
 - b) Négociations
 - i) Voir le rapport du comité de négociations en annexe.
 - ii) que le rapport du comité de négociations soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
 - c) Questions autochtones
 - i) Voir le rapport du comité des questions autochtones en annexe.
 - ii) que le rapport du comité des questions autochtones soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
 - d) Statuts et politiques
 - i) Voir le rapport du comité de statuts et politiques en annexe.
 - ii) que le rapport du comité de statuts et politiques soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel: president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

9) Affaires nouvelles :

a) Comités 2024-25, motion (feuille d'inscription maintenant disponible sur notre site)

- (1) WAL Chair :
- (2) Perfectionnement professionnel :
- (3) Relations publiques :
- (4) Équité et justice sociale :
- (5) Santé et sécurité :
- (6) Questions autochtones :
- (7) Statuts et politiques :
- (8) Ad hoc comité d'appui des enseignants nouveaux arrivants :
- (9) Liaison :

ii) Que les membres ci-haut mentionnées siègent au comité ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE

b) que les membres ci-bas mentionnées siègent aux comités locaux de Santé et sécurité au travail :

ADOPTÉE

c) Rôle des représentants

- (1) Indiquer votre participation et participer aux réunions (prix de participation à la fin de l'année)
- (2) Revoir la trousse avant la rencontre
- (3) Fonction du conseil : interpréter les règlements administratifs et statuts constitutifs (disponibles sur notre site web <https://aefm-mts.ca/documents-importants>), adopter le budget, allouer des fonds, nommer les membres des comités
- (4) Informer votre groupe électoral (les membres à votre lieu de travail)
- (5) Porter les préoccupations des membres à l'attention du conseil
- (6) Encourager la représentation de votre lieu de travail dans les comités de l'AEFM
- (7) Assumer la responsabilité des sondages et activités exigée par le conseil
- (8) Agir dans le meilleur intérêt de l'AEFM et déclarer tout conflit d'intérêts
- (9) Faire par des préoccupations si les affaires de l'AEFM sont menées d'une manière contraire aux statuts et règlements
- (10) Les discussions à huis clos doivent demeurer confidentielles
- (11) Vacance : votre groupe électoral doit élire ou nommer un remplaçant dans les meilleurs délais
- (12) À ne pas faire : offrir des conseils ou assister aux rencontres des membres et l'employeur
- (13) Rappels :
 - (a) Bien insérer la raison pour l'absence
 - (b) Bien remplir les feuilles de dépenses

d) Changement mi-journée système Atrieve pour absences/suppléances

e) Remboursement des dépenses

- i) Que le remboursement des personnes qui sont en ligne / Zoom pour le souper est de 20 \$ pour les réunions ordinaires de l'AEFM.

ADOPTÉE

f) Médias Sociaux

- i) Compte X ne sera plus utilisé
- ii) Instagram continue
- iii) Retourner à utiliser la page Facebook

g) Reconnaissance autochtone



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel: president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

i) Motion lors de l'AGA de la MTS : s'éloigner de lire un texte. Les noms des tribus seront encore fournis.

10) Dates des prochaines réunions

- 10 décembre 2024
- 12 février 2025
- 22 avril 2025
- 5 juin 2025

11) Levée de la séance

a)

que la séance soit levée à 19 h 23



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel: president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

Motions passées lors de la réunion du conseil général du 24 octobre 2024 à l'École Christine-Lespérance

1. que l'ordre du jour du 24 octobre 2024 soit adopté. ADOPTÉE
2. que le procès-verbal du 29 mai 2024 soit adopté. ADOPTÉE
3. que le rapport de la présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
4. que le rapport de la vice-présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
5. que les rapports financiers de juin, juillet et août 2024 soient adoptés tels que présentés. ADOPTÉE
6. que le rapport du comité d'équité et justice sociale soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
7. que le rapport du comité de négociations soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
8. que le rapport du comité des questions autochtones soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
9. que le rapport du comité de statuts et politiques soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
10.
 - WAL Chair :
 - Perfectionnement professionnel :
 - Relations publiques :
 - Équité et justice sociale :
 - Santé et sécurité :
 - Questions autochtones :
 - Statuts et politiques :
 - Ad hoc comité d'appui des enseignants nouveaux arrivants :
 - Liaison : Que les membres ci-haut mentionnées siègent au comité ci-haut mentionnés. ADOPTÉE
11. que les membres ci-bas mentionnées siègent aux comités locaux de Santé et sécurité au travail : ADOPTÉE
12. Que le remboursement des personnes qui sont en ligne / Zoom pour le souper est de 20 \$ pour les réunions ordinaires de l'AEFM. ADOPTÉE
13. que la séance soit levée à 19 h 23